

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19144 - 74ÈME ANNÉE

**Les derniers chiffres de Pôle emploi ne montrent aucune amélioration du problème numéro un à La Réunion**

**183140 demandeurs d'emploi officiels à La Réunion en moyenne**



## Demandeurs d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trim. 2017	2e trim. 2018	3e trim. 2018	un trimestre *	un an **
<b>La Réunion</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 780	140 100	<b>140 040</b>	0,0	+3,1
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	26 050	28 580	<b>29 040</b>	+1,6	+11,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	161 830	168 680	<b>169 090</b>	+0,2	+4,5
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	4 980	4 380	<b>4 820</b>	+10,0	-3,2
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	14 660	10 090	<b>9 230</b>	-8,5	-37,0
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	181 460	183 150	<b>183 140</b>	0,0	+0,9
<b>France (en milliers)</b>					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 757,6	3 702,1	<b>3 718,5</b>	+0,4	-1,0
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	2 164,9	2 239,2	<b>2 245,0</b>	+0,3	+3,7
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 922,4	5 941,2	<b>5 963,5</b>	+0,4	+0,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	296,0	265,7	<b>280,8</b>	+5,7	-5,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	437,2	370,6	<b>367,3</b>	-0,9	-16,0
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 655,6	6 577,6	<b>6 611,6</b>	+0,5	-0,7

\* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

\*\* variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

**Jeudi, la DIECCTE et Pôle emploi ont présenté les derniers chiffres du chômage. Ces statistiques portent sur le troisième trimestre 2018 et ne montrent aucune amélioration. Plus de 140 000 Réunionnais sont totalement privés de travail ce qui est un record. Un autre intolérable record est celui du nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi : plus de 183 000. Voici le communiqué accompagnant ces statistiques, avec des inter-titres de Témoignages.**

**A**u troisième trimestre 2018, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 140 040. Ce nombre est stable sur le trimestre (soit -60 personnes) et progresse de 3,1 % sur un an. En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 0,4 % ce trimestre (-1,0 % sur un an). À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 169 090 au troisième trimestre 2018. Ce nombre augmente de 0,2 % sur le trimestre (soit +410 personnes) et de 4,5 % sur un an. En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 0,4 % ce trimestre (+0,7 % sur un an).

### Hausse la plus importante à La Réunion

Au troisième trimestre 2018, dans les départements-régions d'Outre-mer, les évolutions sur le trimestre du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situent entre -1,1 % en Martinique et +1,6 % en Guyane. Sur un an, elles se situent entre -1,2 % en Martinique et +3,1 % à La Réunion. Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -0,7 % en Martinique et +1,9 % en Guyane pour les évolutions sur un trimestre. Sur un an, elles se situent entre -0,2 % en Guadeloupe et en Martinique et +4,5 % à La Réunion.

### 140040 Réunionnais totalement privés de travail

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,2 % pour les hommes (+3,0 % sur un an) et recule de 0,3 % pour les femmes (+3,3 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 2,5 % pour les moins de 25 ans (-1,5 % sur un an), de 0,2 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,6 % sur un an) et progresse de 1,5 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+9,2 % sur un an).

### 169090 Réunionnais tenus de chercher un emploi

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,4 % pour les hommes (+4,4 % sur un an) et de 0,1 % pour les femmes (+4,5 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi

en catégories A, B, C diminue à La Réunion de 1,8 % pour les moins de 25 ans (+0,3 % sur un an), progresse de 0,1 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,1 % sur un an) et de 1,5 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+10,0 % sur un an).

### 95260 victimes du chômage de longue durée

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 2,4 % (+7,6 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 2,4 % (+0,8 % sur un an).

### Hausse des licenciements économiques

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au troisième trimestre 2018 diminue de 13,7 % par rapport au trimestre précédent (-8,2 % sur un an).

Au troisième trimestre 2018, les entrées pour fin de contrat (-44,0 %), démission (-3,7 %), rupture conventionnelle (-6,6 %), autre licenciement (-6,1 %), première entrée sur le marché du travail (-8,6 %), retour d'inactivité (-3,0 %) et réinscription rapide (-3,9 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de mission d'intérim sont stables. Les entrées pour licenciement économique (+7,1 %), autres motifs (+11,6 %) et motif indéterminé (+1%), sont en hausse.

### L'emploi déclaré responsable de seulement 15 % des sorties

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au troisième trimestre 2018 diminue de 0,7 % par rapport au trimestre précédent (-0,9 % sur un an).

Au troisième trimestre 2018, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-8,3 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-3,9 %), radiation administrative (-20,4 %) et autres cas (-1,0 %) sont en baisse. Les sorties pour entrée en stage ou en formation (+57,1 %) et arrêt de recherche (+6,1 %) sont en hausse.

## Edito

# « Une nouvelle course aux armements nucléaires a commencé »

**D**ans un article publié dans le « New York Times » du 26 octobre, Mikhaïl Gorbatchev donne son point de vue suite à l'annonce de Donald Trump de vouloir retirer les États-Unis du traité d'élimination des missiles à tête nucléaire à courte et moyenne portée. Cet accord signé entre l'ancien dirigeant de l'URSS et Ronald Reagan avait amorcé le retrait des « euromissiles », à l'exception des armes françaises qui restèrent quelques années supplémentaires dans les silos du plateau d'Albion.

Pour l'ancien secrétaire général du PC d'Union soviétique, « une nouvelle course aux armements nucléaires a commencé ». Il rappelle que les accords signés à la fin de la Guerre froide avaient pourtant permis d'éliminer une grande partie de l'arsenal nucléaire des deux grandes superpuissances. Les États-Unis et la Russie ne possèdent plus en quantité que 15 % du stock des armées américaines et soviétiques qui se faisaient face dans les années 1980. Un pourcentage insuffisant pour Donald Trump qui veut faire construire de nouvelles armes.

Pour Mikhaïl Gorbatchev, l'actuel président des États-Unis mène une politique qui vise à retirer son pays des traités et des engagements contraignants, et pas seulement dans les armes nucléaires. « Les États-Unis ont pris l'initiative de détruire la totalité du système des traités et accords internationaux qui ont servi à soutenir les fondations de la paix et de la sécurité après la Seconde guerre mondiale », écrit-il dans le « New York Times ». Et de souligner qu'il ne peut

y avoir de vainqueur dans une guerre de tous contre tous, en particulier si cela se termine en guerre nucléaire. L'ancien dirigeant soviétique ne perd pas espoir, il souhaite que la Russie adopte une position équilibrée mais ferme face aux États-Unis, et que les pays de l'OTAN refuse d'être des bases de lancement de missiles américains en Europe. Il demande également que le Conseil de sécurité de l'ONU agisse dans le sens du maintien de la paix.

À une autre échelle, la France est également impliquée dans la course aux armements. Cette semaine, sa ministre des Armées a annoncé qu'un nouveau porte-avion sera construit, afin de remplacer l'actuel qui ne sera donc plus utilisable dans une vingtaine d'années. Là aussi, ce sont des sommes considérables d'argent public qui seront versés à l'industrie militaire plutôt qu'à d'autres actions.

Si la première brèche dans les accords de désarmement nucléaire venait d'un prédécesseur de Donald Trump, George Bush, l'actuel président des USA a considérablement bouleversé les événements. Ceci a pour résultat d'amener l'opinion de son pays à se détourner d'un problème essentiel : les dégâts considérables causés par les phénomènes climatiques extrêmes qui sont le résultat d'un mode de production et de consommation fortement soutenu par Donald Trump.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Jean-Michel Mouttama, premier vice-président de la CGPER, revient sur la visite de la ministre des Outre-mer

# Les planteurs refusent d'être toujours mis devant le fait accompli par Tereos

**Jeudi, Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a rencontré les acteurs de la filière canne-sucre. Manifestement, les planteurs ne sont pas pleinement satisfaits du déroulement de cette séquence. Ils ont en effet appris que la centrale électrique d'Albioma récemment construite à Saint-Pierre sera alimentée par de l'éthanol fabriqué à La Réunion à partir de la canne à sucre récoltée par les planteurs. C'est un projet auquel ils n'ont pas été associés et qui les met devant le fait accompli, constate Jean-Michel Mouttama, premier vice-président de la CGPER.**

**D**écidément, chaque visite ministérielle est source de surprise pour les planteurs. En juillet dernier, lors d'une réunion avec Stéphane Travert, alors ministre de l'Agriculture, et des responsables de Tereos Océan Indien, ils ont découvert que Tereos allait construire une raffinerie de sucre à Saint-Louis, avec une mise en service prévue après la fin de l'actuelle Convention canne, soit après 2021. Cette nouvelle usine vise à remplacer son homologue européenne qui transforme le sucre brut de canne en sucre blanc. Aussitôt, les planteurs se sont interrogés. Car il leur paraît difficile de croire que cette raffinerie soit simplement dimensionnée pour traiter 100.000 tonnes de sucre brut par an. D'où le sentiment que Tereos est en train de se prémunir d'une possible réduction de la production sucrière à La Réunion, en créant une industrie capable de fonctionner avec du sucre importé des pays voisins.

### Qui profitera de l'éthanol ?

Jeudi, lors de la visite d'Annick Girardin dans une exploitation agricole de Sainte-Marie, ce sont les responsables de Tereos qui ont pré-

senté la filière canne-sucre de notre île. Et au cours de cette séquence, l'industriel a présenté un autre projet : la nouvelle centrale thermique d'Albioma située à Saint-Pierre. Cette installation aura comme particularité de remplacer le fuel par de l'éthanol issu de la distillerie voisine. Or, la base de ce carburant, c'est la canne à sucre produite par les planteurs. Voici donc une nouvelle valorisation de leur travail à laquelle ils ne sont pas associés, ce qui pose une nouvelle fois la question de la répartition des richesses issues de la canne à sucre. En effet, cet éthanol proviendra d'un co-produit de la canne, la mélasse, qui sera donc la source de nouveaux bénéfices.

Une fois de plus, les planteurs sont à l'écart des décisions. Une situation que dénonce Jean-Michel Mouttama, premier vice-président de la CGPER. En effet, il constate que la présentation de la filière canne-sucre s'est faite uniquement sous l'angle de Tereos. Or, souligne le responsable syndical, il existe d'autres valorisations que le sucre qui pourraient permettre aux planteurs de tirer leur épingle du jeu afin de bénéficier d'un meilleur revenu.

### Menace de déstabilisation d'autres filières

En effet, la campagne sucrière 2018

s'annonce désastreuse. Il est clair que des agriculteurs vont abandonner la canne à sucre pour se tourner vers d'autres productions. En effet, la base du paiement est la richesse en sucre, selon une formule complexe de calcul mise au point dans les années 1970, quand la propriété de la canne et de tous ses produits a été enlevée aux planteurs. Depuis cette époque, le planteur est relégué au rang de livreur de matière première, la valorisation de tous les co-produits de cette plante est devenue la propriété de l'industriel.

Avec les conditions climatiques de cette année, la richesse en sucre sera faible pour beaucoup de planteurs, qui en plus auront un tonnage en baisse. Circonstance aggravante : le cours du sucre se situe en dessous du seuil de versement aux planteurs de l'intéressement sur la vente de ce produit au bénéficiaire.

Cette diversification vers la banane ou l'ananas risque bien de fragiliser ces filières avec l'arrivée d'importantes superficies nouvellement mises en culture au détriment de la canne à sucre. Ceci pourrait bien déboucher sur une crise de surproduction, compte tenu d'une part de l'étroitesse du marché réunionnais, et d'autre part sur le manque de débouché en exportation faute de moyens de transport suffisamment disponibles, note Jean-Michel Mouttama. Autrement dit, la fragilisation de la canne à sucre, «pivot de l'agriculture réunionnaise» va entraîner



C'est lors de cette présentation de la filière canne-sucre par Tereos à la ministre que les planteurs ont appris un nouveau projet de valorisation de leur production, indique Jean-Michel Mouttama.

d'autres filières dans la crise.

## Canne-énergie complémentaire du sucre

Les planteurs ont des alternatives à présenter au gouvernement. En premier lieu, la valorisation de la canne sous forme d'énergie dans les régions où les rendements en sucre sont faibles. Le premier vice-président de la CGPER précise que ces rendements sont meilleurs en dessous d'une altitude de 400 mètres. Par contre dans les Hauts, les planteurs sont pénalisés. S'ils pouvaient vendre leur production à des petites centrales de production d'électricité en étant rémunérés uniquement au tonnage, alors leur situation économique s'améliorerait. Le responsable syndical précise qu'il ne

s'agit pas de remplacer le sucre, mais de faire émerger une source de revenu supplémentaire pour les planteurs. Ceci permettrait également de planter à nouveau de la canne sur des terres qui sont devenues des friches, en raison de l'abandon de cette culture à cause d'un rendement en sucre insuffisant. Des planteurs sont prêts à participer à ce projet, en étant non seulement livreurs de matière première mais aussi partie prenante dans les décisions qui seront prises.

## Pour la transparence

Malheureusement, l'État reste sur la stratégie de Tereos, qui n'est pas celle des planteurs.

Jean-Michel Mouttama plaide également pour l'intégration des planteurs réunionnais dans la

coopérative Tereos. En effet, en France, les livreurs de betteraves font partie de la coopérative, ils ont donc accès aux comptes. Mais ce n'est pas le cas à La Réunion. Pour le premier vice-président de la CGPER, cette situation n'est pas favorable à la transparence et met les planteurs devant le fait accompli comme c'est le cas pour les projets de raffinerie et de production d'éthanol pour la centrale électrique d'Albioma.

Enfin, Jean-Michel Mouttama interroge sur le versement de fonds européens que Tereos perçoit en tant que coopérative, et qui doivent ensuite être reversés aux producteurs. Est-il possible que pour La Réunion, Tereos bénéficierait-il d'une telle subvention, alors qu'aucun planteur de canne à sucre n'est coopérateur ?

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Dann zyé vyé moun i gingn suiv shomin la vi »

Moin lé sir in pé l'apré domandé kosa kozman - la i vé dir o zis. Mi souvien in zour moin la dmann mon vyé gran-pèr kosa li oi kan li fèrm son zyé a domi. Sèl zafèr li la touv pou dir amoin : li l'apré majiné é kan moin la domann ali kosa li l'apré majiné, li la réponn amoin li l'apré majine koman son vi la éspasé. Donk, i diré li té apré suiv son shominn vi. In kékshoz bien difisil ! Mi di pa lé pa posib mazine dann kèl sityasyon ou lété in zour, tèl èr, tèl androi mé suiv tout out vi par out prop majinasyon mi trouv sa lé difisil... é si moin mèm mi gingn pa par raport mon prop vi, koman in n'ot i pé lir sa dann mon zyé fatigé. An touléka i anpèsh pa ésyé mèm san gagné. In n'éfor sa i ansèrv touzour kékshoz. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

# Otè

## Kréol néna in ta avèk in paké !

Kosa I lé in lang kréol ? D'aprè sak mi sort lir dsi l'internet bann lang kréol sé in bann derive rant dé sansa plizyèr lang. Avèk la lang lo mètr épi la lang bann zésklav sansa lo bann lang bann zésklav. Pou kosa mi di sa ? Pars isi La rényon l'avé bann mètr téi koz fransé mé l'avé osi sak té parl bann lang de Frans. Zèsklav, L'avé bann malgash, l'avé bann z'indien, l'avé bann z'afrikin é tout té I koz pa mèm lang.

Ala sak in pé I di : avann koz kréol demoun téi koz in pidgin pa tro prési, pa tro organize, donk in lang kas-kasé pou demoun fé konprann inn-a-l'ot épi lo bann pidgin la évolyé ziska donn lo bann lang zordi ni koné.

Mèrkrodi soir dann télé, moin la antann Axel Gauvin apré di in n'afèr inportan an parlann kréol. Li la di : kan ni di ni koz kréol i fo fé antansyon. Lé vré ni koz kréol, mé nout kréol rényoné-I fé parti la grann famiy bann lang kréol - mé sé nout lang kréol rényoné, la pa n'inport ékèl kréol.

Pars kréol néna konm I di in ta avèk in paké :

35 avèk l'anglé konm baz-15 avèk fransé pou baz-14 avèk portigé pou baz-7 kréol éspagnol-5 kréol nèèrlandé-3 kréol italien-6 kréol zalman-1 slave—6 amérindien-21 avèk bann lang l'afrik-10 avèk pou baz in lang l'asie.

Si ni pran bann lang kréol fransé-mi di sa vite pars mi koné désèrtin lé riskab boush mon také - isi dann l'oséan indien néna pa mal : kréol rényoné, kréol séséloi, kréol morisien, kréol rodrigé, kréol shagosien. Néna ankòr in bonpé lang kréol dann mèr karaïb : konm martiniké, guadeloupéin, haïsyen, épi d'ot ankòr. Néna in lang kréol sé in lang ofisyèl dann New-york. Néna inn lé kant mèm bien parlé dann l'amérik-La louisiane.

Si ni anparl lo bann mo-I apèl sa lo léksik, demoun téi pé prann sa dann la lang bann mètr, konm dan la lang bann zésklav tousa pou zot gingn koz lé z'inn avèk lé z'ot. Lo sintaks : té I pé prann sa dann bann lang bann zésklav konm dan la lan bann mètr, konm demoun téi pé fabrik z'ot prop sintaks. Tout fason lo léksik lé obligatoir si ou I vé kozé, lo sintaks lé obligatoir si ou I vé bien fé konprann aou épi ou mèm konprann lé z'ot.

Tousa pou dir in lang I fé avèk lo tan, lo mazinasyon, l'anprin lé z'inn é lé zot. Mi pans si in ram de moun i viv an parmi lé z'inn avèk lé z'ot, si zot i koz in bonpé lang, i pass pa vintan pou fé énéte in lang. Pou kosa ? Pars in pèp l'aprè éné é la lang sé lo promy mark son zéni. Li pé pa ète in pèp san son lang. Kosa zot I pans zot ?

*Justin*